

المملكة المغربية



المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⴷⵓⵏⵏⵉⵜ | ⵙⴰⵎⵓⵏⵉⵏⵏⵉⵙ
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

DIRECTION REGIONALE DE L'ORIENTAL

**Note d'information
relative à l'Indice des Prix à la Consommation (IPC)
de la ville d'Oujda du mois de mars 2026**

Présentation

L'Indice des Prix à la Consommation mesure l'évolution relative des prix de vente au détail des produits de consommation courante de la population urbaine dans le temps et dans l'espace. Il sert essentiellement à :

- Mesurer le niveau général de l'inflation ;
- Suivre et analyser la conjoncture économique ;
- Déflater les agrégats macroéconomiques de la comptabilité nationale.

En application du décret n° 2.19.1083 publié au Bulletin officiel n° 6880 du 7 mai 2020 (13 Ramadan de l'année 1441), le Haut-Commissariat au Plan a publié le nouveau IPC (base 100: 2017) en mai 2020 en remplacement du précédent IPC (base 100 : 2006), et ce, après actualisation des éléments entrant dans la composition du panier de référence de cet indicateur et des coefficients de pondération sur la base des résultats de l'enquête sur la consommation et les dépenses des ménages réalisée en 2014. Le nouveau panier de référence se compose de 546 articles et 1391 variétés (au lieu de 478 articles et 1067 variétés pour le panier de l'indice précédent).

Les prix des produits sont relevés auprès d'un échantillon de points de vente au détail par le biais d'une enquête permanente dans 18 villes représentant toutes les régions du Royaume à savoir : Casablanca, Rabat, Tanger, Marrakech, Oujda, Fès, Agadir, Meknès, Bni Mellal, Kenitra, Tétouan, Errachidia, Safi, Laayoune, Guelmim, Settat, Dakhla et Al Hoceima.

❖ Au niveau national

Hausse de 1,2% de l'indice des prix à la consommation, résultant de la hausse de 1,9% de l'indice des produits alimentaires et de 0,6% de l'indice des produits non alimentaires. L'indicateur d'inflation sous-jacente en hausse de 0,1% sur un mois et en baisse de 0,6% sur une année.

Hausse de 1,2% de l'IPC et de 0,1% de l'indicateur d'inflation sous-jacente au cours du mois de mars 2026

L'indice des prix à la consommation a connu, au cours du mois de mars 2026, une hausse de 1,2% par rapport au mois précédent. Cette variation est le résultat de la hausse de 1,9% de l'indice des produits alimentaires et de 0,6% de l'indice des produits non alimentaires.

Les hausses des prix des produits alimentaires observées entre février et mars 2026 concernent principalement les «Légumes» avec 9,7%, les «Fruits» avec 2,6%, les «Viandes» avec 2,4%, les «Poissons et fruits de mer» avec 1,3% et le «Café, thé et cacao» avec 0,3%. En revanche, les prix ont diminué de 2,4% pour les «Huiles et graisses» et de 0,2% pour le «Lait, fromage et œufs». Pour les produits non alimentaires, la hausse a concerné principalement les prix des «Carburants» avec 10,7%.

Dans ces conditions, l'indicateur d'inflation sous-jacente, qui exclut les produits à prix volatiles et les produits à tarifs publics, aurait connu au cours du mois de mars 2026 une hausse de 0,1% par rapport au mois de février 2026.

Evolution annuelle : hausse de l'IPC de 0,9% et baisse de l'indicateur d'inflation sous-jacente de 0,6%

Comparé au même mois de l'année précédente, l'indice des prix à la consommation a enregistré une hausse de 0,9% au cours du mois de mars 2026, conséquence de la hausse de l'indice des produits alimentaires de 0,6% et de celui des produits non alimentaires de 1,1%. Pour les produits non alimentaires, les variations vont d'une baisse de 0,4% pour les «Loisirs et culture» à une hausse de 3,5% pour les «Biens et services divers».

Sur cette base, l'indicateur d'inflation sous-jacente du mois de mars 2026 a connu une baisse de 0,6% par rapport au mois de mars 2025.

Hausse généralisée de l'IPC à des degrés variables selon les villes

Les hausses les plus importantes de l'IPC ont été enregistrées à Al-hoceima et Guelmim avec 2,7%, suivies d'Errachidia avec 1,8%, Agadir avec 1,6%, Safi avec 1,4%, Tanger avec 1,3%, Marrakech, Dakhla et Beni-Mellal avec 1,2%, Laâyoune avec 1,1%, Casablanca, Oujda et Tétouan avec 1,0%, Kénitra, Rabat et Meknès avec 0,9% et Fès et Settat avec 0,7%.

Indice des prix à la consommation au niveau national (Base 100 : 2017)

Evolution par division de produits

Divisions de produits	Indices mensuels						Indices des trois premiers mois		
	Février 2026	Mars 2026	Var.%	Mars 2025	Mars 2026	Var.%	2025	2026	Var.%
Produits alimentaires	130,2	132,7	1,9	131,9	132,7	0,6	132,2	130,7	-1,1
01 - Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	129,5	132,0	1,9	131,4	132,0	0,5	131,8	130,0	-1,4
02 - Boissons alcoolisées et tabac	149,3	149,3	0,0	144,0	149,3	3,7	144,0	149,3	3,7
Produits non alimentaires	112,7	113,4	0,6	112,2	113,4	1,1	112,1	112,8	0,6
03 - Articles d'habillement et chaussures	117,5	118,1	0,5	116,9	118,1	1,0	116,6	117,7	0,9
04 - Logements, eau, électricité et autres combustibles	109,6	109,8	0,2	109,1	109,8	0,6	109,0	109,7	0,6
05 - Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	113,2	113,3	0,1	112,6	113,3	0,6	112,5	113,2	0,6
06 - Santé	101,5	101,5	0,0	101,4	101,5	0,1	101,3	101,5	0,2
07 - Transport	115,0	118,4	3,0	117,5	118,4	0,8	117,7	115,8	-1,6
08 - Communication	103,7	103,7	0,0	104,0	103,7	-0,3	104,1	103,7	-0,4
09 - Loisirs et culture	105,0	104,7	-0,3	105,1	104,7	-0,4	105,2	104,9	-0,3
10 - Enseignement	124,4	124,4	0,0	121,8	124,4	2,1	121,8	124,4	2,1
11 - Restaurants et hôtels	122,5	122,5	0,0	120,1	122,5	2,0	120,0	122,5	2,1
12 - Biens et services divers	120,4	120,5	0,1	116,4	120,5	3,5	116,1	120,0	3,4
Ensemble	119,6	121,0	1,2	119,9	121,0	0,9	120,0	119,9	-0,1

Source : Haut-Commissariat au Plan

❖ Au niveau de la ville d'Oujda

1. Evolution mensuelle de l'IPC

L'indice des prix à la consommation a connu, au cours du mois de mars 2026, une hausse de 1,0% par rapport au mois précédent. Cette variation est le résultat de la hausse de 1,4% de l'indice des prix des produits alimentaires et de 0,7% de l'indice des prix des produits non alimentaires.

Les hausses des prix des produits alimentaires observées entre janvier et février 2026 concernent principalement les «Légumes» avec 10,9% et les «Viandes» avec 2,7%. En revanche, les prix ont baissé de 7,3% pour les «Poissons et Fruits de mer», de 0,7% pour les «Huiles et Graisses» et de 0,5% pour le «Lait, fromage et œufs».

Pour les produits non alimentaires, les prix des «Carburants» ont augmenté de 10,5%.

2. Evolution annuelle de l'IPC

Comparé au même mois de l'année précédente, l'indice des prix à la consommation a enregistré une hausse de 1,4% au cours du mois de mars 2026 conséquence de la hausse de l'indice des prix des produits alimentaires de 1,7% et la hausse de l'indice des prix des produits non alimentaires de 1,2%.

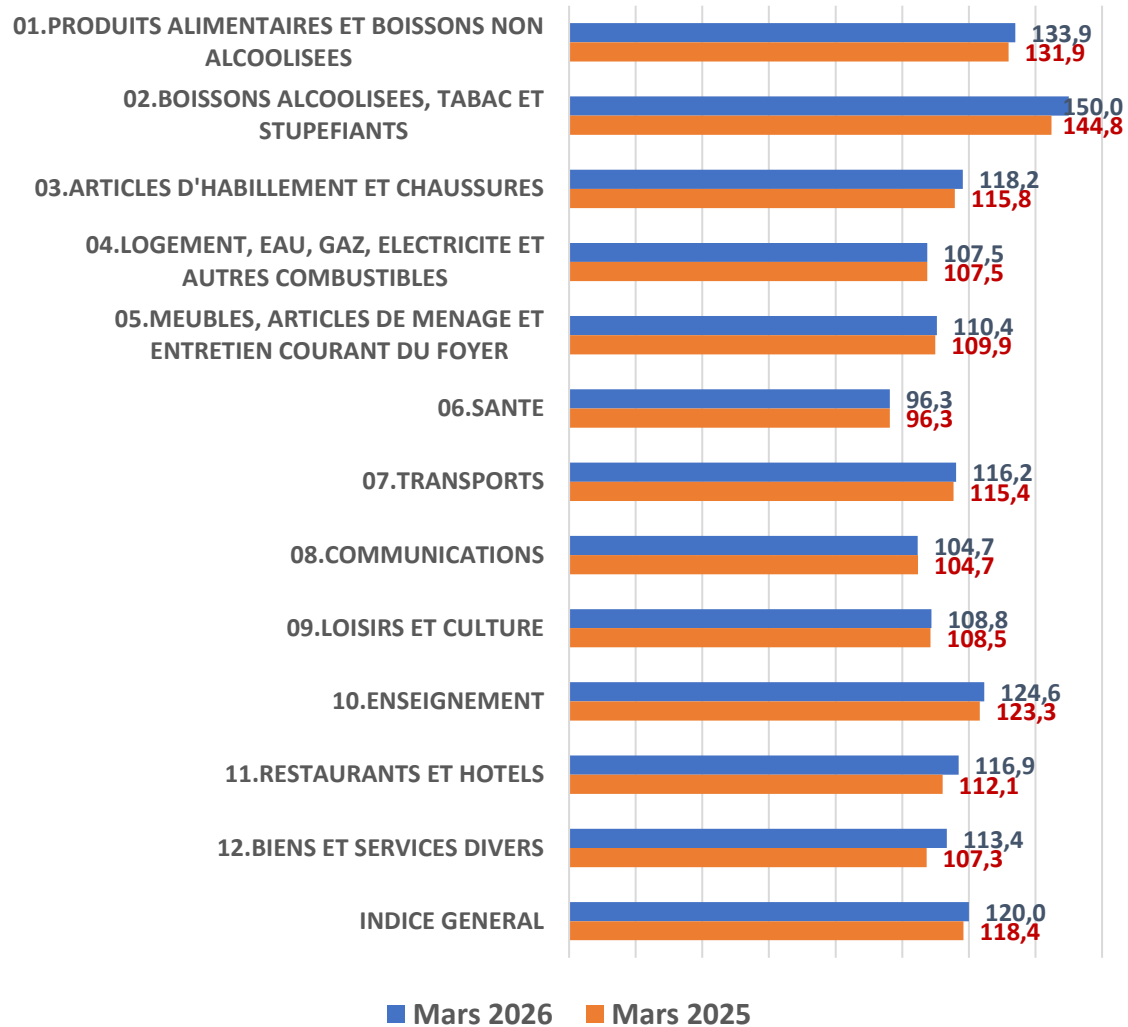
La hausse des prix des produits alimentaires résulte de l'augmentation de 1,5% des prix des «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» et de 3,6% de ceux des «Boissons alcoolisées et tabac». Pour les produits non alimentaires, des hausses ont été principalement observées au niveau des «Biens et services divers» avec 5,7%, des «Restaurants et hôtels» avec 4,3% et des «Articles d'habillement et chaussures» avec 2,0%.

Indice des Prix à la Consommation de la ville d'Oujda (Base 100 :2017)
Evolution par division de produits

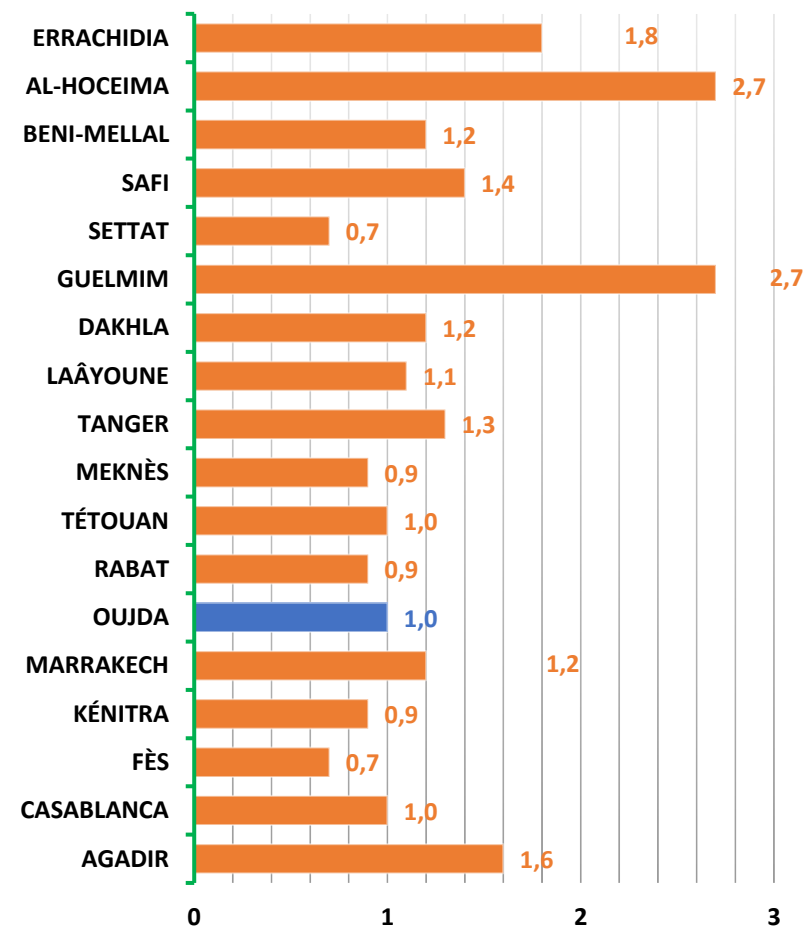
Divisions de produits	Indices mensuels						Indices des trois premiers mois		
	Février 2026	Mars 2026	Var.%	Mars 2025	Mars 2026	Var.%	2025	2026	Var.%
Produits alimentaires	132,7	134,6	1,4	132,4	134,6	1,7	132,8	132,3	-0,4
01 - Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	132,0	133,9	1,5	131,9	133,9	1,5	132,3	131,6	-0,5
02 - Boissons alcoolisées et tabac	150,0	150,0	0,0	144,8	150,0	3,6	144,8	150,0	3,6
Produits non alimentaires	109,4	110,2	0,7	108,9	110,2	1,2	108,8	109,4	0,6
03 - Articles d'habillement et chaussures	115,5	118,2	2,3	115,8	118,2	2,0	113,6	116,4	2,5
04 - Logements, eau, électricité et autres combustibles	107,5	107,5	0,0	107,5	107,5	0,0	107,5	107,5	0,0
05 - Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	110,4	110,4	0,0	109,9	110,4	0,5	109,9	110,4	0,5
06 - Santé	96,3	96,3	0,0	96,3	96,3	0,0	96,3	96,3	0,0
07 - Transport	112,9	116,2	2,9	115,4	116,2	0,7	115,5	113,7	-1,6
08 - Communication	104,7	104,7	0,0	104,7	104,7	0,0	104,7	104,7	0,0
09 - Loisirs et culture	108,8	108,8	0,0	108,5	108,8	0,3	108,6	108,8	0,2
10 - Enseignement	124,6	124,6	0,0	123,3	124,6	1,1	123,3	124,6	1,1
11 - Restaurants et hôtels	116,9	116,9	0,0	112,1	116,9	4,3	111,3	116,9	5,0
12 - Biens et services divers	113,4	113,4	0,0	107,3	113,4	5,7	107,3	111,9	4,3
Ensemble	118,8	120,0	1,0	118,4	120,0	1,4	118,4	118,7	0,3

Source : Haut-Commissariat au Plan

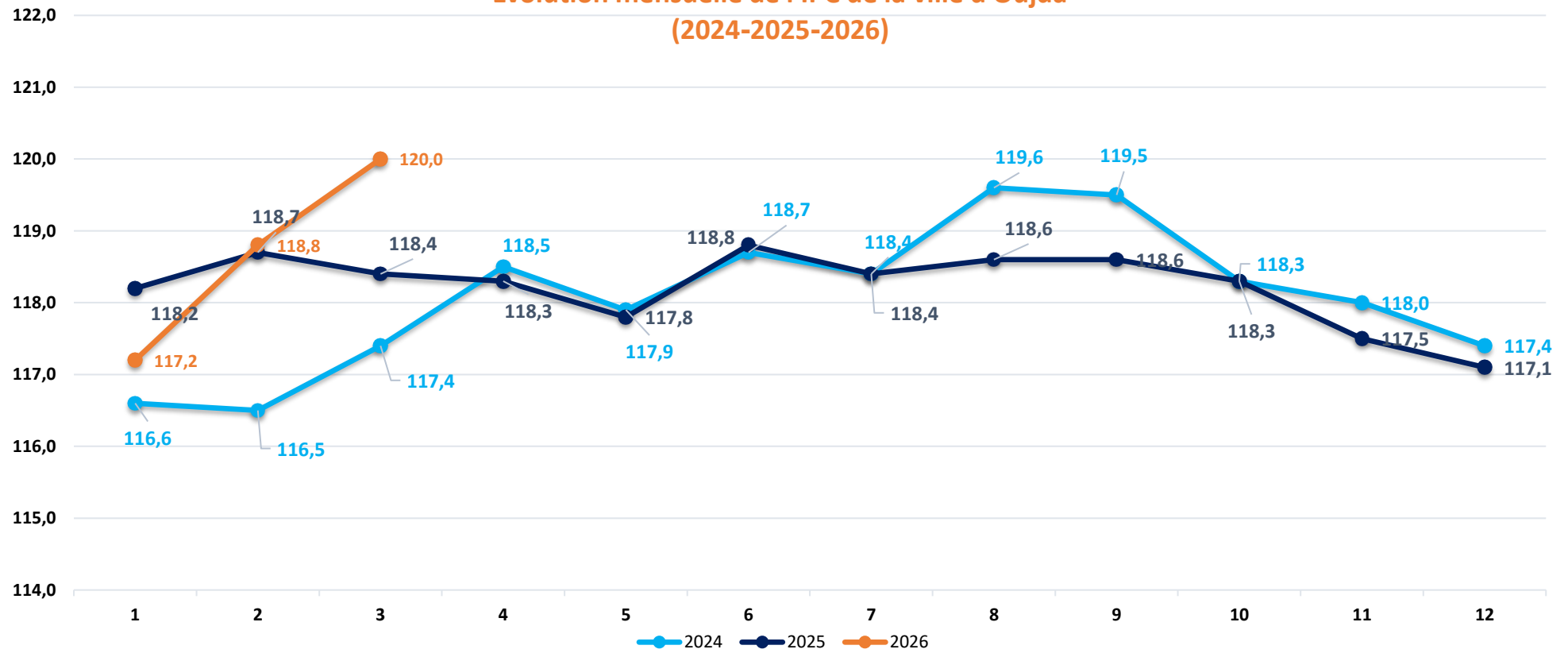
Evolution de l'IPC à Oujda par division de produits entre mars 2025 et mars 2026



Evolution de l'IPC entre le mois de février et le mois mars de l'année 2026 par ville (%)



Evolution mensuelle de l'IPC de la ville d'Oujda (2024-2025-2026)





DIRECTION REGIONALE DE L'ORIENTAL

25, Boulevard Mohammed Derfoufi B.P : 408 Oujda 60000

Tél : 0536680430 – Fax : 0536684934

www.hcp.ma/region-oriental